

## Axoum : du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle économie, système politique, culture

*Y. M. Kobishanov*

Des sources historiques datant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles font état de l'ascension rapide d'une nouvelle puissance africaine, Axoum. Vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle, Claude Ptolémée, qui fut le premier à citer les Axoumites parmi les peuples d'Éthiopie, connaît les villes de Méroé et d'Adoulis, mais ignore celle d'Axoum. A cette époque, la situation de l'Afrique du Nord-Est ressemble à celle que décrit Hérodote, auteur gréco-phénicien du III<sup>e</sup> siècle, dans son récit *Aethiopica*, où l'on voit des ambassadeurs axoumites se présenter au roi de Méroé en amis et alliés, et non pas en sujets ou tributaires. Le « Periplus maris erythraei » (*Le Périples de la mer Érythrée*), qui nous renseigne sur la période allant d'avant l'an 105 de notre ère au début du III<sup>e</sup> siècle, dit de la « métropole de ceux qui se nomment Axoumites » qu'elle est une ville peu connue et que le royaume de son souverain Zoscalès (il s'agit manifestement du Za-Hekalé de la liste des rois axoumites) est de fondation très récente. Zoscalès régnait sur toute la côte érythréenne de la mer Rouge, mais le désert bedja était soumis à Méroé. Cet équilibre entre les deux puissances — la vieille métropole des Méroïtiques et la jeune métropole des Axoumites — se retrouve dans le roman d'Hérodote. Le *Périples* ne fait aucune allusion à l'expansion axoumite vers l'Arabie du Sud. Les premières sources à en faire état sont des inscriptions sabéennes de la fin du II<sup>e</sup> siècle et du début du III<sup>e</sup> siècle, où il est dit que les « Abyssiniens » ou Axoumites sont en guerre au Yémen, où ils occupent une partie du territoire. Il semble que, de 183 à 213, le roi axoumite Gadara et son fils aient été les souverains les plus puissants de l'Arabie méridionale et les chefs véritables de la coalition anti-sabéenne. A la fin du III<sup>e</sup> siècle et

au tout début du IV<sup>e</sup> siècle, Azbah, roi d'Axoum, devait aussi combattre en Arabie du Sud<sup>1</sup>.

Par la suite, les Himyarites unifièrent le pays mais les rois axoumites prétendirent demeurer leurs souverains, ainsi que l'indiquent leurs titres.

Deux inscriptions grecques faites par des rois d'Axoum, dont nous ignorons les noms et les dates de règne, relatent aussi des guerres en Arabie méridionale. La plus longue de ces inscriptions fut recopiée au milieu du VI<sup>e</sup> siècle par Cosmas Indicopleustes. Son auteur avait conquis les régions côtières du Yémen, « jusqu'au pays des Sabéens », ainsi que de vastes territoires en Afrique, des « frontières de l'Égypte » à la région de l'encens, en Somalie<sup>2</sup>.

Vers l'an 270, la renommée du nouvel Etat avait atteint la Perse. Le *Kephalaia* du prophète Mani (216-276) décrit Axoum comme l'un des quatre plus grands empires du monde.

De quelles ressources et de quelle organisation Axoum disposait-il pour s'assurer de tels succès ?

## Activités

La grande majorité des Axoumites pratiquaient l'agriculture et l'élevage, et menaient une vie pratiquement identique à celle que mènent aujourd'hui les paysans du Tigré. Ils avaient aménagé les pentes montagneuses en terrasses et capté les eaux des torrents pour irriguer leurs champs. Sur les contreforts et dans les plaines, ils avaient construit des citernes et des barrages pour emmagasiner l'eau de pluie et creusé des canaux d'irrigation. D'après les inscriptions, ils cultivaient le blé<sup>3</sup> et d'autres céréales; ils connaissaient aussi la viticulture. Ils utilisaient des charrues tirées par des bœufs. Ils possédaient de grands troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres, ainsi que des ânes et des mulets. Comme les Méroïtiques, les Axoumites avaient appris à capturer et à domestiquer les éléphants — mais ceux-ci étaient réservés à l'usage de la cour du roi<sup>4</sup>. D'après les inscriptions, ils se nourrissaient de galettes de blé, de miel, de viande, de beurre et d'huile végétale, et buvaient du vin, de la bière et de l'hydromel<sup>5</sup>.

Les métiers artisanaux, pratiqués notamment par les forgerons et autres artisans métallurgistes, les potiers, les maçons, les tailleurs de pierre et les sculpteurs, révèlent un très haut degré d'adresse et de sens artistique. L'innovation technique la plus importante est l'utilisation d'outils de fer, alors

1. Les principales inscriptions sont contenues dans : *Corpus inscriptionum semiticarum ab Academia inscriptionum. ... Pars quarta*, A. JAMME, 1962; G. RYCKMANS, 1955 et 1956. On trouvera quelques inscriptions dans : G. RYCKMANS et A. JAMME, 1964. Pour un exposé événementiel, voir également H. VON WISSMANN, 1964. Pour la chronologie, voir A.G. LOUIDINE et G. RYCKMANS, 1964.

2. E.O. WINSTEDT, 1909, pp. 74-74.

3. *D.A.E.* 4, 21; *D.A.E.* 6, 10; *D.A.E.* 7, 12 (E. LITTMANN. 1913: A.J. DREWES. 73 A.B (A.J. DREWES, 1962, pp. 30 sq.).

4. L.A. DINDORFF, 1831, pp. 457-458; E.O. WINSTEDI, 1909, *op. cit.*, p. 324.

5. *D.A.E.* 4, 13-21; *D.A.E.* 6, 7-11; *D.A.E.* 7, 9-13.

beaucoup plus répandus qu'au premier millénaire avant notre ère; ceux-ci contribuèrent inévitablement à l'expansion de l'agriculture, du commerce et de l'art militaire. Autre innovation, l'utilisation en maçonnerie d'un mortier facilitant la cimentation, qui allait permettre l'essor d'un type de construction à base de pierre et de bois.

## Structure politique

A ses débuts, Axoum semble avoir été une principauté qui, avec le temps, allait devenir la première province d'un royaume « féodal ». A ses dirigeants, l'histoire a imposé des tâches diverses, dont la plus urgente était l'affirmation de leur hégémonie sur les Etats « segmentaires » de l'Ethiopie septentrionale et la réunion de ceux-ci en un seul royaume. Le succès dépendait de la puissance du souverain d'Axoum et de sa supériorité sur celle des autres princes de l'ancienne Ethiopie. Il arrivait parfois que, lors de son accession au trône, un nouveau monarque fût dans l'obligation d'inaugurer son règne par une campagne menée d'un bout à l'autre du royaume pour obtenir des principautés ne fût-ce qu'une soumission formelle. C'est ce que dut faire Ezana dès le début de son règne, bien qu'un monarque d'Axoum, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous mais qui nous a laissé le *Monumentum Adulitanum*, l'eût déjà fait avant lui<sup>6</sup>.

La fondation d'un royaume servit de base à l'édification d'un empire. De la fin du II<sup>e</sup> siècle au début du IV<sup>e</sup>, Axoum a pris part aux luttes diplomatiques et militaires qui opposaient les Etats de l'Arabie méridionale. Puis les Axoumites soumièrent les régions situées entre le plateau du Tigré et la vallée du Nil. Au IV<sup>e</sup> siècle, ils menaient à bien la conquête du royaume de Méroé, alors en décadence.

Ainsi s'est construit un empire, qui s'étendait sur les riches terres cultivées de l'Ethiopie septentrionale, le Soudan et l'Arabie méridionale; il comprenait tous les peuples qui occupaient les pays situés au sud des limites de l'Empire romain — entre le Sahara à l'ouest, et le désert de Rub'el Hālī au centre de l'Arabie, à l'est.

L'Etat se divise entre Axoum proprement dit et ses « royaumes vassaux », dont les monarques sont sujets du « Roi des rois » d'Axoum, auquel ils paient tribut. Les Grecs désignaient le potentat d'Axoum sous le nom de « basileus » (seuls Athanase le Grand et Philostogius l'ont qualifié de tyran): les rois vassaux sont dénommés archontes, tyrans ou ethnarques. Les auteurs syriens, tels Jean d'Ephèse, Simeon de Beth-Arsam et l'auteur du *Livre des Himyarites*, ont accordé le titre de roi (mlk') au « Roi des rois » d'Axoum, mais aussi aux rois d'Himyar et d'Alwa, qui étaient ses sujets. Il faut penser cependant que le terme axoumite qui leur était appliqué à tous était « négus ».

6. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 72-77; D.A.E. 8; D.A.E. 9.

Les variantes terminologiques étaient en réalité employées dans les textes destinés à des lecteurs étrangers<sup>7</sup>.

Chaque « peuple », royaume, principauté, cité-commune ou « tribu » avait son propre « négus »<sup>8</sup>. Il est fait mention de négus dans l'armée axoumite (*D.A.E.* 9, 13: *nägästa särawit*). En dehors du commandement des armées en temps de guerre, ces négus assument la direction des entreprises de construction<sup>9</sup>. Parmi les négus, les inscriptions font apparaître les noms de « rois » de quatre tribus bega (*bedja*) dont chacun règne sur quelque 1000 sujets (*D.A.E.* 4, 19-2; *D.A.E.* 6, 7-17; *D.A.E.* 7, 6-18), et celui du seigneur de la principauté d'Agabo, qui ne dispose guère que de 200 à 275 hommes adultes; soit, au total, de 1000 à 1500 personnes. Les royaumes vassaux étaient situés sur le plateau du Tigré et dans la région de la baie de Zula (Agabo, Metin, Agāmē, etc.) au-delà de la rivière Takkazé (Walqu'it, Samen, Agaw), dans l'aridité des hautes terres éthiopiennes (Agwezat) et de la péninsule arabique. Après la victoire d'Ezana, ces royaumes s'étendirent jusqu'à la Haute-Nubie, entre la IV<sup>e</sup> Cataracte et Sennar. Certains rois feudataires (ceux de l'Arabie méridionale et de la Haute-Nubie, par exemple) avaient leurs propres vassaux — seigneurs héréditaires d'un rang inférieur au leur. Ainsi, du Roi des rois d'Axoum jusqu'aux chefs de communautés distinctes, s'était créée une hiérarchie du pouvoir.

Il existait deux façons de collecter le tribut. Ou bien les monarques vassaux (tel Abraha, roi des Himyarites) envoyaient à Axoum un tribut annuel; ou bien, accompagné d'une escorte nombreuse, le Roi parcourait son domaine, récoltant chemin faisant le tribut et des vivres pour sa suite. Les rois vassaux faisaient de même. On finit par aboutir à un compromis entre les deux méthodes, les vassaux apportant leur tribut à des points spécifiés du parcours royal.

Les sources sont muettes sur le système administratif d'Axoum qui semble avoir été assez peu développé. Les proches parents du roi assumaient une part importante de la gestion des affaires publiques. Dès lors, on comprend que l'empereur romain Constantin II ait adressé sa lettre non seulement à Ezana, mais également à son frère Se'azana<sup>10</sup>. Il était de règle que les expéditions militaires fussent conduites par le roi, son frère<sup>11</sup> ou d'autres parents<sup>12</sup>. Des armées de moindre importance, commandées par des « rois d'armée », étaient

7. Ainsi, dans le texte grec des inscriptions bilingues d'Ezana (*D.A.E.* 4 + 6 + 7), le monarque d'Axoum a droit à l'appellation de « Roi des rois », ainsi qu'à celle de « roi des Axoumites » et à quelques autres encore, tandis que les monarques *bedja* sont nommés « petits rois ». Dans le texte « pseudo-sabéen », on se réfère au roi d'Axoum en utilisant des termes d'origine sabéenne — *mlk*, *mlk mlkn* — alors qu'on emploie le terme éthiopien — *nägäst* — pour les rois *bedja*. Dans l'inscription grecque retraçant sa campagne de Nubie, Ezana se nomme simplement « roi » et non roi des rois, peut-être pour des raisons de politique extérieure. (Voir: A. CAQUOT et P. NAUTIN, 1970.

8. *D.A.E.* 8, 7-12, 27, 29; *D.A.E.* 9, 9-12; *D.A.E.* 11, 36; A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, pp. 30 et suiv., 65-67; R. SCHNEIDER, 1974, pp. 771-775.

9. A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, p. 65; A.E. VASILYEV, 1907, pp. 63-64.

10. J.P. MIGNE, 1884, p. 635.

11. *D.A.E.* 4, 9; *D.A.E.* 6, 3; *D.A.E.* 7, 5.

12. PROCOPE, éd. 1876, p. 275.

composées de guerriers des communautés ou des tribus. Dans la bouche d'un roi d'Axoum, l'expression « mon peuple » est synonyme de « mes armées »<sup>13</sup>.

Les monarques axoumites pacifièrent les « tribus » guerrières établies aux frontières de l'Etat: les « Abyssiniens », en Arabie du Su<sup>14</sup>; quatre tribus bega, dans la région de Matlia ou dans le pays de « BYRN » (peut-être dans la province de Begameder) (*D.A.E. 4, D.A.E. 6, D.A.E. 7*). En outre, il est évident que le « Roi des rois » disposait d'une suite armée: sa cour en temps de paix et ses gardes en temps de guerre (ainsi qu'il en sera dans l'Ethiopie du XIV<sup>e</sup> siècle). Apparemment, le personnel au service de la cour remplissait les fonctions d'agent du gouvernement, de chargé de mission, etc. Les Syriens hellénisés, Aedesius et Frumentius (Frumentice), esclaves du roi, furent promus par la suite, l'un aux fonctions d'échanson, l'autre à celles de secrétaire et de trésorier du roi d'Axoum<sup>15</sup>.

Nous connaissons trop peu l'histoire de ce royaume pour pouvoir retracer le développement de son système politique. Il semble néanmoins probable qu'à l'apogée de la monarchie axoumite, une sorte de processus de centralisation en ait modifié la structure. Au IV<sup>e</sup> siècle, l'activité d'Ezana consistait essentiellement à soumettre ou à capturer des vassaux rebelles, souverains héréditaires de principautés distinctes d'Axoum. Mais, dès le VI<sup>e</sup> siècle, un roi d'Axoum nommait les rois d'Arabie du Sud: Ma dikarib et Sumayfa Aswa à Himyar, Ibn Harith (le fils de St Aretha) à Nagran. En outre, en installant des troupes dans les royaumes de ses vassaux, le « Roi des rois » s'assurait de la soumission directe à Axoum de leurs commandants militaires.

Les règles juridiques en vigueur dans le royaume peuvent être étudiées dans les premiers textes juridiques d'Axoum que sont les quatre lois de la Safra (Drewes, 73).

## Commerce et politique commerciale

Le royaume d'Axoum tient dans le commerce mondial de l'époque la place d'une puissance de premier plan, qui frappe elle-même sa monnaie d'or, d'argent et de cuivre et s'est dotée d'un réseau de transports par embarcations de toutes tailles. Axoum fut le premier Etat de l'Afrique tropicale à battre monnaie; à l'époque, la monnaie n'existe dans aucun des pays vassaux, pas même à Himyar ou à Alwa. Battre monnaie, en particulier la monnaie d'or, constitue un acte non seulement économique mais politique. C'est proclamer devant le monde entier l'indépendance et la prospérité de l'Etat d'Axoum, le nom de ses monarques et les devises de leur règne. Le

13. *D.A.E. 4; D.A.E. 6; D.A.E. 7; D.A.E. 9, 12-13; D.A.E. 10, 9-10 et 23; D.A.E. 11, 18, 30-35, 37-38*; A. CAQUOT, 1965, pp. 223-225; R. SCHNEIDER, 1974, *op. cit.*, pp. 771, 774, 778, 781, 783, 784, 785.

14. PROCOPE, *op. cit.*, p. 274; A. MÖBERG, 1924, p. CV; *Martyrium sancti Arethae et sociorum in civitate Negran*. Acta sanctorum, octobris, t. X, Bruxelles, 1861, p. 7; Ry. 5044 (G. RYCKMANS, 1953).

15. T. MOMMSEN, 1908, pp. 972-973.



*1. Monnaie en or du roi Endybis  
(III<sup>e</sup> siècle de notre ère).*

*2. Monnaie en or du roi  
Ousanas.*



premier roi d'Axoum à mettre en circulation sa propre monnaie est Endybis, dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Le système monétaire d'Axoum est comparable à celui de Byzance: qu'il s'agisse de poids, de modèle ou de forme, les pièces axoumites offrent les mêmes caractéristiques que les pièces byzantines de la même époque.

Malgré la prédominance d'une production intérieure naturelle, il existe un certain lien entre la capacité de production d'Axoum et son importance commerciale. Il s'agit d'une relation indirecte plutôt que directe, dépendant — on le verra plus loin — de la superstructure politique. Ce sont les auteurs latins et byzantins qui nous donnent une idée des exportations de l'Éthiopie axoumite. Pline mentionne les navires quittant les ports éthiopiens de la mer Rouge chargés d'obsidienne, d'ivoire, de cornes de rhinocéros, de peaux d'hippopotames, de singes (*sphingia*) et aussi d'esclaves. Le *Périple de la mer Érythrée* énumère les produits expédiés à partir d'Adoulis, notamment tortue, obsidienne, ivoire et cornes de rhinocéros. Nonnosius fait allusion à la poudre d'or comme étant l'un des produits exportés par l'Éthiopie axoumite. Cosmas Indicopleustes parle de parfums, d'or, d'ivoire et d'animaux vivants expédiés d'Éthiopie. Il rapporte également que les Axoumites acquéraient, chez les Blemmyes du désert de Nubie, des émeraudes qu'ils envoyaient en Inde septentrionale pour qu'elles y soient vendues. Cosmas affirme même avoir acheté en Éthiopie une défense d'hippopotame<sup>16</sup>.

Exception faite pour l'or et les émeraudes, les articles énumérés ne peuvent provenir que de la chasse, du piégeage ou de la collecte. Il n'est question ni de produits agricoles ou laitiers, ni d'articles produits par des artisans. Ceux-ci, s'ils ont été exportés, ont dû l'être en très petites quantités et à l'intérieur des limites de l'empire romano-byzantin. Il n'est pas impossible que le fameux blé d'Éthiopie ait été exporté dans les pays voisins, bien que la première allusion extrêmement vague à ces exportations date du X<sup>e</sup> siècle. En revanche, si l'on en croit le *Périple de la mer Érythrée*, Adoulis importait certains produits alimentaires: du vin de Laodicée (Syrie) et d'Italie, en petites quantités, ainsi que de l'huile d'olive. Les ports de la Corne de l'Afrique recevaient d'Égypte des céréales, du vin et le jus des raisins frais de Diospolis; de l'Inde, leur venaient du blé, du riz, de la canne à sucre, de l'éleusine et de l'huile de sésame. Il est vraisemblable que certains de ces produits, la canne à sucre notamment, étaient aussi expédiés à Adoulis<sup>17</sup>.

A cette époque, il était exclu d'exporter du bétail vers des pays relativement lointains. Cosmas Indicopleustes nous apprend que les Axoumites fournissaient des bœufs, du sel et du fer pour alimenter le commerce avec Sassou, où se trouvaient des champs aurifères (de toute évidence, dans le Sud-Ouest éthiopien). Mais Cosmas a dû s'inspirer d'une légende très répandue quand il relate l'échange de viande contre des pépites d'or<sup>18</sup>. Des

16. COSMAS; *Periplus maris Erythraei*, 3-7. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 69, 320, 322, 324, 325; L.A. DINDORFF, 1870, p. 474.

17. *Periplus...*, 6, 7, 17.

18. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 71-72.

travaux isolés nous renseignent sur la découverte en Arabie de vestiges qui illustrent le travail des métaux à Axoum : ces vestiges comprennent une lampe d'albâtre<sup>19</sup>, des monnaies et une lance samharienne que le poète arabe pré-islamique Labīd mentionne dans ses « mu allaqa »<sup>20</sup>.

On en sait un peu plus sur les articles fabriqués par des artisans étrangers et importés à Axoum. Evoquant les domaines du roi Zoscalès, le *Périple* précise : « L'on importe en ces lieux des étoffes non apprêtées fabriquées en Egypte pour ces Barbaroi ; des vêtements d'Arsinoé ; des manteaux de médiocre qualité teints en diverses couleurs ; des couvertures de lin à doubles franges ; de nombreux articles en cristal, d'autres de murrhine, faites à Diospolis ; du laiton, [...] des feuilles de cuivre mou, [...] du fer [...]. Outre cela, on importe de petites haches, des herminettes et des sabres, des coupes à boire, en cuivre, rondes et grandes ; un peu de monnaie pour ceux qui viennent au marché ; du vin de Laodicée et d'Italie, mais peu ; de l'huile d'olive, mais peu ; pour le roi, de la vaisselle d'or et d'argent faite à la mode du pays et pour l'habillement, des manteaux militaires et de minces habits de peau de peu de valeur. De même, de la région d'Ariaca de l'autre côté de cette mer, l'on obtient du fer indien, de l'acier et de la toile de coton indiens, la toile large appelée monache et celle appelée sagmatogene, des ceintures, des vêtements de peau, de l'étoffe de couleur mauve, un peu de mousseline et de la laque de couleur. »

Il est possible que cette liste omette certains des articles importés par l'Éthiopie axoumite. Ainsi, le *Périple* note qu'« un peu d'étain », de la verrerie, des tuniques, et « des vêtements assortis pour les Barbaroi », des manteaux de laine d'Arsinoé, des produits égyptiens, étaient débarqués dans les ports de la Corne de l'Afrique. Des objets de verre et de métal produits à Muza (al-Muha), en Arabie du Sud<sup>21</sup>, étaient livrés à Azania.

Avec le temps, les grands courants d'importation se modifient. Dès la fin du V<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup>, l'embargo décrété par les empereurs romains sur les exportations de métaux précieux, de fer et de produits alimentaires à destination « des Omérites (Himyarites) et des Axoumites<sup>22</sup> » a dû modifier considérablement, pour Adoulis, la liste de ses importations en provenance de l'empire romano-byzantin, encore que sous le règne de Justinien, l'alliance entre Byzance et Axoum ait quelque peu tempéré les restrictions. Néanmoins, les Axoumites durent se tourner vers d'autres horizons pour obtenir les produits frappés d'embargo par Rome.

D'une façon générale, les données archéologiques confirment et complètent les indications du *Périple*. Les fouilles pratiquées à Axoum, à Adoulis, à Matara dans les strates datant de la période en question ainsi que les découvertes faites à Hawila-Asseraw (dans le district d'Asbi-Derä), et à Debre-Damo, ont permis de dégager de nombreux objets d'origine non éthiopienne, dont certains ne pouvaient être entrés dans le pays qu'à la faveur d'échanges

19. A. GROHMANN, Bd. XXV, pp. 410-422.

20. A. HUBER, 1891, p. 74.

21. *Periplus maris Erythraei*, 6, 7, 17 in R. MAUNY, 1968, pp. 19 sq.

22. *Codex Theodosianus*, XII, 2, 12.

commerciaux. La plupart de ces articles étrangers provenaient de l'empire romain de Byzance et surtout d'Égypte; on y trouve des amphores ayant de toute évidence contenu du vin et de l'huile, des fragments de verrerie, des bijoux d'or, des colliers de pièces d'argent romaines (à Matara), une superbe gemme (à Adoulis), des lampes de bronze, une balance de bronze et des poids (à Adoulis et à Axoum)<sup>23</sup>.

On y a aussi découvert des objets originaires de l'Inde: un sceau (Adoulis), des figurines de terre cuite (Axoum)<sup>24</sup>, 104 pièces d'or datant du règne des rois Kuchana, soit antérieures à 220 (Debre Damo)<sup>25</sup>.

C'est l'Arabie pré-islamique qui a produit les pièces d'argent et de bronze trouvées, par hasard, en Érythrée ou celles découvertes à Axoum au cours de fouilles<sup>26</sup>, ou encore la lampe de bronze découverte à Matara<sup>27</sup>.

Les échantillons de l'art méroïtique abondent: fragments de récipients en céramique (en de nombreux endroits); statuettes-amulettes en faïence de Hathor et de Ptah (à Axoum), en cornaline, de Horus (Matara)<sup>28</sup>; stèles sculptées représentant Horus sur des crocodiles (vues à Axoum et décrites par James Bruce, au XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>29</sup>, bols de bronze (Hawila-Asseraw)<sup>30</sup> etc. Peut-être est-ce grâce au commerce que ces objets sont passés du Soudan en Éthiopie, mais la plupart d'entre eux proviennent probablement de prises de guerre, voire de tribut. Il est possible que les Axoumites aient importé de la région de Méroé une bonne part des articles de coton et de fer dont ils avaient besoin. D'autres pays de l'Afrique expédiaient à Axoum de l'or (en provenance de Sassou et peut-être du pays des Bedja), de l'encens et des épices (en provenance de la Somalie septentrionale).

Bientôt, l'unification, par Axoum, d'une grande partie de l'Afrique du Nord-Est enrichit l'aristocratie axoumite. C'est dans cette classe fortunée que les marchands romains, arabes et indiens trouvaient les amateurs d'articles de luxe, de beaucoup les plus profitables.

Certaines des marchandises inventoriées dans le *Périple* du pseudo-Arrianus étaient réservées, ainsi que le souligne son auteur, à l'usage exclusif du roi d'Axoum. Au début du III<sup>e</sup> siècle, les marchands étrangers étaient apparemment tenus d'envoyer au roi d'Axoum et au gouverneur d'Adoulis des présents correspondant à leur richesse. Du vivant du pseudo-Arrianus, ces dons n'étaient que des vases d'or et d'argent « sans grande valeur », des *abolla* et des *kaunakes*, qui n'étaient que de « grossières imitations ».

23. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp.68 sq.; H. DE CONTENSON, 1963, p. 12, pl. XX; F. ANFRAY, 1972 (b), p. 752.

24. R. PARIBANI, 1908, fig. 49; H. DE CONTENSON, 1963 (c), pp.45-46, pl. XL VII-XL VIII a-c.

25. A. MORDINI, 1960, p. 253.

26. A. GAUDIO, 1953, pp.4-5; H. DE CONTENSON, 1963 (c), *op. cit.*, p. 8, pl. XIV, p. 12, pl. XIV.

27. F. ANFRAY, 1967, pp.46 sq.

28. H. DE CONTENSON, 1963 (b), p. 43; J. LECLANT, 1965, pp.86-87, pl. LXVII, 1.

29. B. VAN DE WALLE, 1953, pp.238-247.

30. J. DORESSE, 1960, pp.229-248; A. CAQUOT et J. LECLANT, 1956, pp.226-234; A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp.17-41.

Il est intéressant de noter que vers 524 le patriarche d'Alexandrie fit présent au roi d'Axoum d'un vase d'argent<sup>31</sup>. D'après les descriptions que nous ont laissées Cosmas, Jean Malalas et Nonnosius de la prospérité croissante et des habitudes de luxe de la cour royale d'Axoum, on peut penser qu'elle attendait des présents d'une plus grande valeur et d'une meilleure qualité. Il se peut qu'un système de droits de douane ait été établi à cette époque.

L'accumulation des gains résultant de la création du puissant royaume d'Axoum n'enrichissait pas la seule aristocratie mais aussi l'ensemble du groupe ethno-social privilégié (les citoyens de la capitale). Une grande partie des importations énumérées dans le *Périple* étaient destinées à de larges couches de la population. Bracelets de cuivre importé, travaillé par des artisans locaux, lances de fer d'importation et autres articles de métal utilisés sur place, de même que des vêtements d'étoffes étrangères, venaient alimenter les marchés locaux et devenaient ainsi accessibles à l'ensemble de la population urbaine et rurale. En fin de compte, les étrangers, marchands ou autres, établis à Adoulis, à Axoum et dans différentes villes éthiopiennes, importaient de grandes quantités de marchandises. Chez eux, le vin et l'huile d'olive trouvaient vite preneurs. Les objets exhumés comme la balance, le poids, le sceau et les pièces de monnaies sont manifestement des vestiges laissés par des marchands romano-byzantins ou indiens ayant vécu à Axoum et à Adoulis. Le *Périple* est formel: des *denarii* (deniers) étaient introduits à Axoum à l'intention des étrangers qui y vivaient, c'est-à-dire de personnes qui n'étaient pas des sujets africains ou romains. Il est bien connu que le drainage de la monnaie romaine par l'Arabie méridionale, l'Inde, Ceylan et d'autres pays orientaux atteignait des proportions catastrophiques. Les étrangers qui introduisaient ces deniers pouvaient être des marchands indiens, cinghalais ou arabes.

Parmi ceux qui commerçaient avec le royaume axoumite, la tradition arabe mentionne les Banu-Kuraish de la Mecque; Cosmas Indicopleustes parle des habitants de l'île de Socotra, et Pseudo-Callisthène d'Indiens. L'importance relative que les cités et pays d'outre-mer revêtaient dans le commerce éthiopien au début du VI<sup>e</sup> siècle peut être illustrée par l'énumération des navires entrés dans le port éthiopien de Gabaza au cours de l'été 525. Cette liste se trouve dans le *Martyr d'Arétas*<sup>32</sup> et une analyse détaillée en a été faite par N.V. Pigulevskaya<sup>33</sup>: neuf navires sont décrits comme étant « indiens » — terme qui admet différentes interprétations. Sept navires viennent de l'île de Farasan-al-Kabir, habitée par les Farasiens, tribu chrétienne sud-arabique qui jouait un important rôle commercial dans la mer Rouge. Quinze navires arrivent d'Elat, en Palestine, premier port de la région syro-palestinienne. Vingt-deux navires proviennent de ports égyptiens — vingt de Clysmè et deux seulement de Bérénice. Sept autres viennent de l'île d'Iotoba (Thiran). Tous les citoyens romains dont les

31. *Martyrium sancti Arethae...*, p. 743, cf. note 14.

32. *Martyrium sancti Arethae...*, p. 747, cf. note 14.

33. N.V. PIGULEVSKAYA, 1951, pp. 300-301.

voyages à Adoulis et à Axoum nous sont connus avec certitude étaient nés en Egypte ou en Syrie.

Les principaux fournisseurs des marchands étrangers étaient les monarques axoumites et les vassaux qui gouvernaient des portions du royaume d'Axoum (à commencer par Adoulis et l'Arabie méridionale). Eux seuls disposaient de stocks suffisants de marchandises destinées à l'exportation. Il se peut que, dans ce royaume comme dans l'Arabie méridionale voisine ou à Byzance, des monopoles commerciaux aient existé à cette époque. Il est fort possible que la chasse à l'éléphant et la vente de l'ivoire et de l'or aient été en grande partie réservées aux souverains. Seuls le roi et les « archontes » d'Axoum avaient les moyens d'acheter des produits étrangers.

Les souverains possédaient d'immenses troupeaux. Dans les inscriptions d'Ezana, il est fait mention des captures opérées lors des deux campagnes axoumites — dans l'Afan et en Nubie ; au total : 32 500 têtes de gros bétail au moins et plus de 51 000 moutons, sans compter des centaines de bêtes de somme. Les inscriptions ne précisent pas si ce butin était celui de l'armée tout entière ou, simplement la part du roi, ce qui paraît plus vraisemblable. Dans les inscriptions relatives au nouvel établissement de quatre tribus bedja, Ezana déclare les avoir dotées de 25 000 têtes de bétail<sup>34</sup>, chiffre qui nous permet de juger de l'immensité des troupeaux appartenant au roi. Il est intéressant de noter que tous les nombres relevés dans ces inscriptions figurent d'abord en lettres, puis en chiffres — exactement comme dans les effets bancaires des temps modernes. Peut-être est-ce pendant l'ère axoumite que fut créée la charge de « Préposé aux troupeaux » (*sahāfē-lahm*), titre qui fut en honneur jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle chez les gouverneurs de certaines provinces.

A Axoum, comme dans les autres royaumes africains de l'Antiquité, les troupeaux constituaient une richesse qu'il était extrêmement difficile de monnayer. Il était exclu d'exporter systématiquement les troupeaux par mer (les Axoumites réussirent pourtant à expédier isolément quelques animaux — jusqu'aux éléphants de l'armée d'Abreha). On pouvait naturellement conduire le bétail vers l'intérieur du continent, pour le vendre aux peuples de la région — Cosmas Indicopleustes raconte ainsi que des caravanes d'Axoum amenaient du bétail jusqu'à Sassou — mais une part considérable des animaux devait inévitablement servir à nourrir les caravaniers.

Il est une marchandise pour laquelle la demande n'a jamais fléchi au cours des siècles, à savoir les esclaves. Les prisonniers de guerre (dont il est fait mention dans les inscriptions d'Ezana et dans les sources concernant les guerres entre Axoumites et Himyarites) étaient particulièrement recherchés par les marchands d'esclaves étrangers.

L'or et l'argent provenant des prises de guerre ou du tribut payé par les Nubiens, les Bedja, les Agaw (ou Aguews), Himyarites et autres, ou arrivant de Sassou par caravane, étaient convertis en monnaie et servaient au paiement des produits étrangers destinés au roi et à ses nobles.

34. *D.A.E.* 10, 17-22; *D.A.E.* 11, 43-44; *D.A.E.* 4, 13-15; *D.A.E.* 6, 7-8; *D.A.E.* 7, 9-10.

Bien que la production d'Axoum n'ait pas permis d'écouler un volume important de marchandises sur le marché, l'abondance des produits agricoles et du cheptel permettait aux Axoumites d'armer des bateaux marchands et d'équiper des caravanes; ils pouvaient ainsi subvenir directement à leurs besoins alimentaires et produire des marchandises de fabrication locale, mais aussi commercer avec des pays lointains.

Le récit de Cosmas Indicopleustes relatif à l'approvisionnement d'Axoum en or de Sassou donne une idée de leur organisation commerciale: «(A Sassou) il existe de nombreux champs aurifères. Chaque année (ou peut-être tous les deux ans?), le roi d'Axoum envoie, sous la responsabilité de l'archonte d'Agaw, des messagers chargés de rapporter l'or. Beaucoup les accompagnent pour le même motif, de telle sorte que, tous ensemble, ils sont peut-être cinq cents.» Plus loin, Cosmas souligne que tout le personnel de la caravane est armé et qu'il s'efforce de parvenir à destination avant les grandes pluies; il indique, avec exactitude, le moment où l'on doit attendre ces pluies. C'est sous forme de pépites de la taille d'une graine de lupin, connues sous le nom de *tankharas*, que l'or est apporté de Sassou<sup>35</sup>.

Il semble que les agents du roi aient constitué le noyau de ces caravanes. Ils étaient accompagnés, non par des étrangers, mais par des agents, des nobles ou de riches Axoumites. A l'époque, les monarques d'Axoum étaient loin d'ignorer leurs intérêts commerciaux. Dans le *Périple*, le roi Zoscalès est traité d'«avare et d'avidé». Le commerce était considéré comme une affaire d'Etat, et il n'est point fait mystère de l'entière responsabilité assumée par l'archonte d'Agaw, à qui il incombait d'équiper et de mettre en route pour Sassou la caravane axoumite. L'inscription d'Ézana relative à la campagne de l'Afan, décrivant la défaite de quatre tribus d'Afan et la capture de leur chef, rappelle le sort qui attend les agresseurs des caravanes axoumites; les tribus d'Afan avaient, en effet, massacré les membres d'une caravane commerciale d'Axoum<sup>36</sup>.

L'hégémonie politique du royaume d'Axoum sur les routes du commerce mondial s'avérait non moins profitable que sa participation directe à celui-ci.

Après avoir soumis la Haute-Nubie, l'Arabie méridionale, la région du lac Tana et les tribus des déserts entourant l'Éthiopie, le roi d'Axoum s'assurait le contrôle des voies de communication reliant l'Égypte et la Syrie aux pays de l'océan Indien et aux régions intérieures de l'Afrique-du Nord-Est. Le détroit de Bab-el-Mandeb, l'un des trois grands carrefours maritimes du monde antique (avec Gibraltar et le détroit de Malacca), passait lui aussi sous le contrôle d'Axoum. Dans l'Antiquité, c'est par Bab-el-Mandeb que transitaient l'important trafic maritime de la mer Rouge au golfe Persique, à l'Inde et de là à Ceylan, au détroit de Malacca et aux pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie orientale. Du golfe d'Aden, une autre route suivait la côte de Somalie jusqu'à l'Afrique orientale (l'Azania de Claude Ptolémée et du pseudo-Arrianus). Cette route avait été explorée par les marins de l'Arabie méridionale

35. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp.70-71.

36. *D.A.E. 10*.

puis fréquentée également, au cours des premiers siècles de notre ère, par ceux de l'Inde et de l'Empire romain.

À l'époque qui nous intéresse, le commerce en mer Rouge était florissant, la piraterie était alors moins courante. Elle était le fait de peuples africains ou arabiques des côtes méridionales de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Il est significatif que les auteurs romains attribuent les attaques de pirates dans cette région aux fluctuations de la politique d'Axoum et des autres Etats de la mer Rouge à l'égard de Rome<sup>37</sup>.

Les marchands romains avaient un intérêt pressant à ce que la sûreté et la sécurité régissent sans conteste tout au long des voies commerciales situées dans la zone d'influence d'Axoum ; ils étaient, par là même, intéressés à sa politique d'unification. Aussi devinrent-ils les avocats de l'alliance de l'Empire romano-byzantin avec le royaume d'Axoum. Il ne faut pas pour autant se représenter les rois d'Axoum comme de simples artisans de la politique romano-byzantine, y compris dans ses aspects religieux et commerciaux. Leur politique était indépendante, et ne coïncidait avec celle de Byzance que lorsque les intérêts, surtout économiques, des deux puissances se confondaient. Le VI<sup>e</sup> siècle en offre des exemples typiques. Malgré leurs fréquents voyages en Inde, les Byzantins considéraient que les relations commerciales des Ethiopiens avec ce pays étaient plus stables que les leurs<sup>38</sup>.

Les Axoumites ayant jalousement dissimulé aux Byzantins leur monopole commercial avec Sassou, Cosmas Indicopleustes ne pouvait connaître ce pays que par ouï-dire, par l'intermédiaire des Ethiopiens. Il apparaît clairement que, du début du V<sup>e</sup> siècle au début du VI<sup>e</sup>, ce sont des diacres éthiopiens (axoumites) qui sont responsables de la colonie marchande d'Ethiopiens installée en Libye<sup>39</sup> et à Nagran<sup>40</sup>. Lorsque Moïse, évêque d'Adoulis, s'embarque pour l'Inde<sup>41</sup>, au tout début du V<sup>e</sup> siècle, c'est probablement pour rendre visite à ses ouailles qui, à l'époque, ont des comptoirs dans les ports de l'Inde et de Ceylan. Pseudo-Callisthène et Cosmas Indicopleustes relatent les expéditions commerciales effectuées à Ceylan et en Inde méridionale et septentrionale<sup>42</sup> par des habitants d'Adoulis, et plus généralement par des Ethiopiens. La croissance d'Adoulis et sa position renforcée dans le commerce mondial reflètent la puissance et l'expansion du royaume d'Axoum. Aux yeux de Pline (vers l'an 60) et de Claude Ptolémée (vers 150)<sup>43</sup>, Adoulis n'était que l'un des petits comptoirs de l'Afrique ; le pseudo-Arrianus n'y voit qu'un village. Il connaissait aussi les ports de la Corne de l'Afrique<sup>44</sup>. Toutefois, au IV<sup>e</sup> siècle et au commencement du V<sup>e</sup>, il est rare que ces ports retiennent l'attention des géographes romains. Au cours du V<sup>e</sup> siècle, Adoulis deviendra la cité portuaire la plus importante

37. *Periplus...*, 4; T. MOMMSEN, *op. cit.*, p. 972.

38. PROCOPIUS, *op. cit.*, pp. 275-277.

39. A. CAQUOT et J. LECLANT, 1959, p. 174.

40. A. MOBERG, 1924, *op. cit.*, p. 14 b; S. IRFANN, 1971, p. 64.

41. B. PRIAULX, 1863, pp. 277-278.

42. *Ibid.*; E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 324.

43. C. PTOLEMAEUS, *Geographia*, IV, 7, 10.

44. *Periplus...*, 4-15.



*Inscriptions grecque d'Esana (IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.)*

entre Clysmè et les ports de l'Inde, alors que les noms d'autres ports africains ont disparu des sources écrites<sup>45</sup>.

Le fait qu'Adoulis ait atteint un niveau de prospérité jamais connu auparavant ni revu depuis ne s'explique pas par un phénomène élémentaire de concurrence, mais il est uniquement dû au patronage actif de l'Etat protoféodal d'Axoum. Dès lors, on comprend qu'Adoulis soit appelé « comptoir officiel » dans le *Périple de la mer Érythrée*.

## Culture

L'évolution de l'empire protoféodal se reflète dans l'idéologie et la culture d'Axoum pendant la période qui va du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle. Les brèves inscriptions consacrées aux dieux se transformèrent peu à peu en comptes rendus détaillés des victoires remportées par le « Roi des rois ». Dans ce domaine, les inscriptions d'Ezana, en éthiopien et en grec, sont particulièrement intéressantes. Le style de l'épigraphie y atteint son apogée avec une inscription où Ezana raconte, avec force détails, sa campagne de Nubie<sup>46</sup>. Il y révèle une éloquence et des sentiments religieux authentiques, ainsi qu'une parfaite aisance dans le maniement d'idées complexes. Les thèmes sous-jacents en sont la glorification d'un monarque puissant, invincible, dont ce serait folie d'évoquer le courroux, et la louange dispensée à ce dieu qui assure au roi une protection toute particulière et permanente. Des arguments pertinents sont avancés pour justifier les campagnes axoumites en Nubie, et autres repréailles. Ezana lui-même est dépeint comme étant d'une objectivité et d'une magnanimité irréprochables. Cette inscription peut être justement considérée comme un chef-d'œuvre littéraire. Elle est comparable à la poésie populaire et à la littérature éthiopiennes d'une époque plus récente.

Les devises figurant sur la monnaie d'Axoum suivent une évolution parallèle. Du III<sup>e</sup> siècle au milieu du IV<sup>e</sup>, les pièces portent le « sobriquet » ethnique particulier à chaque monarque, formé par le mot be'esi (homme) et par un « ethnonyme » correspondant au nom de l'une des « armées » axoumites. D'une façon ou d'une autre, ce sobriquet était lié à la structure tribale et militaire de l'Etat axoumite; peut-être émanait-il de la démocratie militaire de l'Éthiopie antique. Par la suite, la monnaie frappée sous le règne d'Ezana et de ses successeurs porte une devise grecque signifiant: « Puisse le pays être satisfait ». Il est évident que cette astuce « démagogique » reflète une doctrine officielle, dont on discerne les premiers signes dans les inscriptions d'Ezana<sup>47</sup> (*D.A.E.* 11, 48). Il est clair qu'il souhaitait se faire aimer de la nation, intention qui s'accordait avec l'évolution du pouvoir vers la monarchie. Par la suite, les versions grecque et éthiopienne de cette devise font place à de pieuses formules chrétiennes.

45. B. PRIAULX, 1863, *op. cit.*, p. 277; J. DESANGES, 1967, pp. 141-158.

46. *D.A.E.* 11.

47. *D.A.E.* 7, 24; *D.A.E.* 11, 48.

Grâce à cette évolution des légendes des monnaies et des inscriptions royales, nous pouvons discerner dans l'idéologie de l'administration axoumite les signes de deux tendances opposées: l'idée monarchique liée à l'unité chrétienne et le penchant «démagogique» issu des traditions locales.

Avec le concept d'empire, le gigantesque s'introduit dans l'architecture et les arts figuratifs: stèles monolithiques colossales, hautes de 33,5 m, érigées sur une plate-forme de 114 m de long; dalle monolithique de basalte de 17,3 × 6,7 × 1,12 m; immenses statues de métal (dont un socle a été conservé, les dimensions des autres nous étant connues grâce aux inscriptions); vastes palais des rois d'Axoum, Enda Michael et Enda Simon, et plus encore l'ensemble des édifices royaux, le Taakha Maryam, couvrant une superficie de 120 m sur 80 — rien de comparable n'existe en Afrique tropicale. La manie du titanesque reflète les goûts de la monarchie axoumite, dont les aspirations idéologiques se concrétisaient dans les monuments destinés à inspirer une admiration craintive pour la grandeur et la puissance du potentat auquel ils étaient dédiés. Parallèlement au goût du gigantesque, l'architecture montre une tendance de plus en plus marquée pour l'art décoratif. La combinaison de la pierre et du bois, les alternances de blocs de pierre plus ou moins travaillés à tel ou tel point de l'édifice, les pièces de bois et le blocage dressé au mortier contribuaient à simplifier considérablement la tâche des constructeurs et permettaient d'obtenir des effets hautement décoratifs. De l'assemblage de pierres brutes et de pierres taillées dans les surfaces murales avec les lourds sommiers de bois se terminant par des «têtes de singe», se dégagent une surprenante harmonie de textures variées et une richesse plastique naturelle. L'effet décoratif était rehaussé par l'alternance de saillants et de rentrants, par des porches en retrait et de lourdes portes de bois auxquelles menait un escalier, enfin, par des chéneaux ornés de gargouilles à têtes de lion. On accordait aux intérieurs plus d'attention que par le passé. La tendance indéniable vers une architecture plus décorative répondait aux exigences de confort et de luxe de plus en plus marquées dans la classe dirigeante axoumite, enrichie par la formation de l'empire. Pendant cette période, l'architecture et la sculpture éthiopiennes firent preuve d'une originalité saisissante, qui n'excluait cependant pas une assimilation des différentes influences culturelles venues de l'Empire romain, de l'Arabie méridionale, de l'Inde et de Méroé. Les influences syriennes, nées de l'expansion du christianisme, furent particulièrement importantes à cet égard.

Cosmas Indicopleustes mentionne le «palais aux quatre tours» du roi d'Axoum<sup>48</sup>. D'après la reconstitution de Daniel Krencker, il s'agissait d'un château-fort et les édifices avoisinants — palais, temples et autres sanctuaires — étaient disposés d'une manière telle qu'ils en faisaient l'endroit le plus inaccessible de la cité; endroit qui, à en juger d'après les résultats des fouilles d'Henri de Contenson, demeura fortifié même à l'époque chrétienne<sup>49</sup>.

48. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 72.

49. D.M. KRENCKER, 1913, pp. 107 sq., 113 sq.; H. DE CONTENSON, 1963 (c), *op. cit.*, p. 9 pl. IX.

Le paganisme des Axoumites ressemblait beaucoup à la religion de l'ancienne Arabie du Sud. C'était un polythéisme évolué, présentant certains aspects des cultes inspirés par l'élevage et les travaux des champs. Ils adoraient Astar, incarnation de la planète Vénus, Beher et Meder (divinités chthoniennes symbolisant la Terre). Le culte d'Astar fut aussi populaire pendant la période pré-axoumite que du temps de l'Axoum païenne<sup>50</sup>. Il a longtemps laissé des traces. Beher et Meder (formant une seule déité) ont pris la suite d'Astar dans les inscriptions<sup>51</sup>. Le terme Egzi'abher (Dieu, ou littéralement le dieu Beher, ou dieu de la Terre) de l'Éthiopie chrétienne est un vestige de ce culte<sup>52</sup>.

La divinité lunaire, Awbas, a été adorée en Arabie du Sud et en Éthiopie pré-axoumite. Carlo Conti-Rossini a établi que le « dieu Gad », dont le culte fut combattu par les Saints du Moyen Âge, n'était autre que le dieu de la lune<sup>53</sup>. Conti-Rossini reliait ce culte de la lune au caractère sacré reconnu à l'antilope mâle dans l'Érythrée d'aujourd'hui. L'étude des croyances traditionnelles de ce pays au XX<sup>e</sup> siècle a montré que les cultes de l'Antiquité survivaient dans le nord de l'Éthiopie et que la lune y était encore adorée en tant que déité<sup>54</sup>. Peut-être les Axoumites associaient-ils les traits de la divinité lunaire à l'image du dieu Mahrem.

On trouve des symboles du soleil et de la lune sur des stèles d'Axoum, de Matara et d'Anza, ainsi que sur la monnaie des rois axoumites de l'époque préchrétienne. Sans doute, se réfèrent-ils à Mahrem, divinité ethnique et dynastique des Axoumites. Dans l'inscription bilingue d'Ezana, au Mahrem du texte éthiopien<sup>55</sup> correspond le nom grec, Arès<sup>56</sup>. Pendant l'époque païenne, toutes les inscriptions grecques des rois d'Axoum<sup>57</sup> (exception faite des inscriptions de Sembrythe, dans lesquelles le nom du dieu ne figure pas) utilisent le nom Arès. On sait qu'à Athènes, Arès était le dieu de la guerre. Il s'ensuit que son double, Mahrem, était également adoré comme le dieu de la guerre. Dans les inscriptions axoumites, Arès-Mahrem, dieu de la guerre, est qualifié d'« invincible », d'« indomptable pour ses ennemis », et il assure la victoire<sup>58</sup>. En sa qualité de dieu-ancêtre ethnique, Arès est appelé « le dieu des Axoumites » dans les inscriptions d'Abba-Panteléon<sup>59</sup>. En tant que divinité dynastique, Mahrem-Arès était appelé par les rois « le plus grand des dieux », l'ancêtre des rois<sup>60</sup>. Mahrem était, avant tout, considéré comme le

50. *D.A.E.* 6, 20; *D.A.E.* 7, 21; *D.A.E.* 10, 25; *D.A.E.* 27, 1. A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, pp. 26-27 pl. VI, XXI.

51. *D.A.E.* 6, 21; *D.A.E.* 7, 21; *D.A.E.* 10, 25-26.

52. W. VICHICHL, 1957, pp. 249-250.

53. C. CONTI-ROSSINI, 1947-1948.

54. E. LITTMANN, 1910, pp. 65 (n° 50), 69 (n° 52).

55. *D.A.E.* 6, 2, 18, 26; *D.A.E.* 7, 3, 19, 21, 25.

56. *D.A.E.* 4, 6, 29.

57. *D.A.E.* 2, 8; *Monumentum Adulitanum*; E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77; A.H. SAYCE, 1909, pp. 189, 190.

58. *D.A.E.* 2, 8; *D.A.E.* 4, 6; 29; *D.A.E.* 6, 2-3; *D.A.E.* 7, 3-4; *D.A.E.* 8, 4-5; *D.A.E.* 9, 4; *D.A.E.* 10, 5-6.

59. *D.A.E.* 2, 8.

60. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77; *D.A.E.* 10, 5, 29-30; *D.A.E.* 8, 4; *D.A.E.* 9, 3-4; *D.A.E.* 6, 2; *D.A.E.* 7, 3.

dieu géniteur et protecteur des Axoumites; en deuxième lieu comme l'invincible dieu de la guerre, en troisième lieu, comme l'ancêtre et le père du roi; enfin, il semble avoir été considéré comme le roi des dieux. C'est à lui que les rois d'Axoum consacraient leurs trônes victorieux tant à Axoum même que dans les régions qu'ils avaient conquises.

Dieu de la guerre et de la monarchie, il est clair que Mahrem régnait souverainement sur les divinités astrales et chrétiennes, tout comme une monarchie consacrée règne sur un peuple. En même temps, personnifiée par Mahrem, la guerre l'emportait sur les travaux paisibles; on la considérait comme un devoir plus honorable et plus sacré que le labeur des paysans, aussi sanctifié fût-il par les préceptes de leurs ancêtres. Ainsi apparaissent clairement dans la religion d'Axoum les caractéristiques de l'idéologie de classe de jadis, celles d'une société « féodale » en formation.

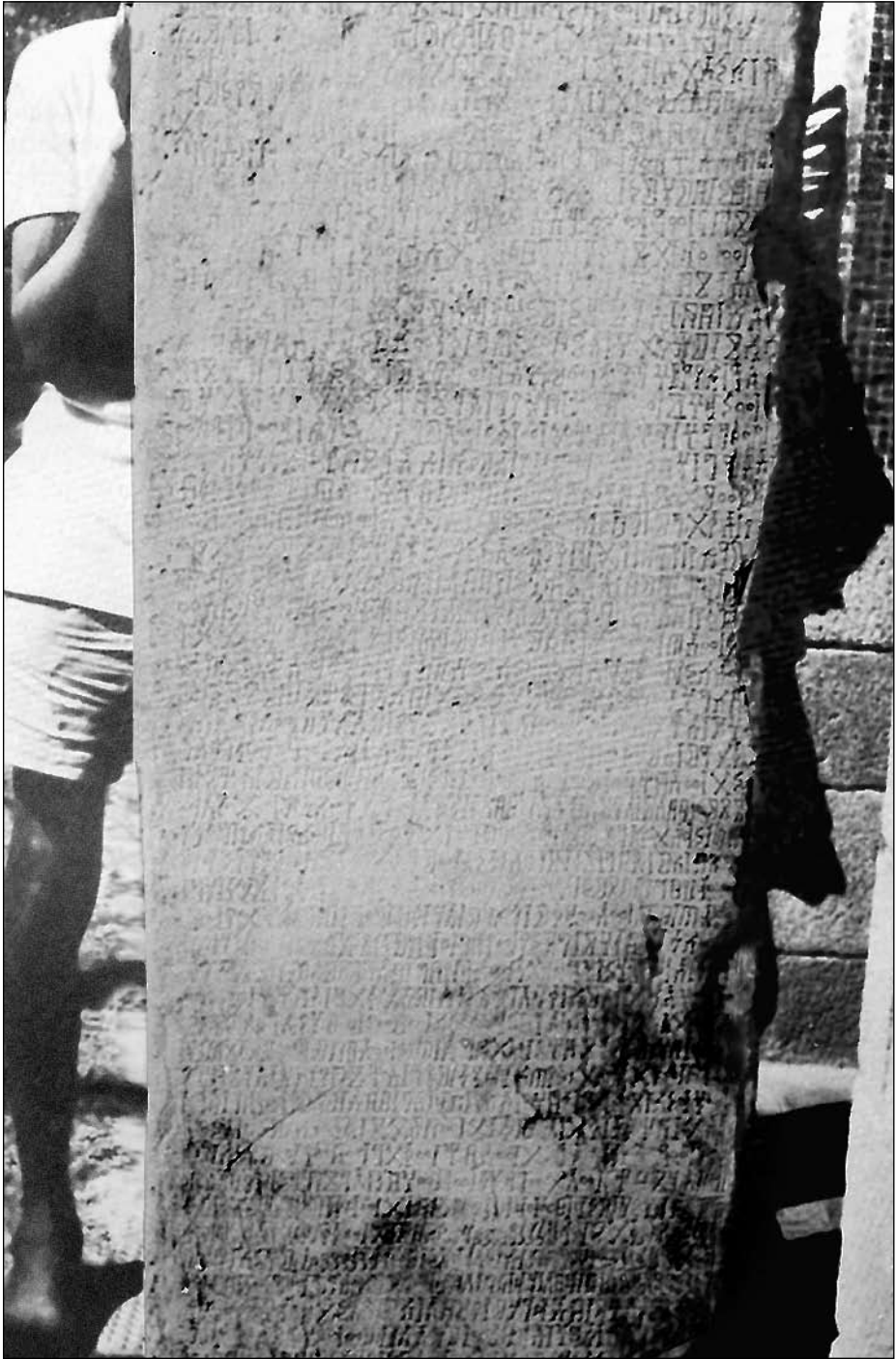
A leurs dieux, les Axoumites offraient des sacrifices. Les animaux domestiques étaient les victimes habituelles de ces immolations. L'une des inscriptions d'Ezana<sup>61</sup> nous apprend que cent bœufs furent offerts à Mahrem en un seul sacrifice. Selon les recherches effectuées par A.J. Drewes<sup>62</sup> sur l'inscription Safra, les vaches et les brebis stériles étaient l'offrande commune (ce type de sacrifice est encore en honneur chez certaines populations éthiopiennes). Cette inscription, note A.J. Drewes, contient certains des termes spécifiques utilisés pendant le sacrifice rituel, dont l'officiant était le prêtre-immolateur. On trouve, dans d'autres inscriptions, des observations sur la mise à mort des animaux brûlés en offrande à Astar. Selon l'ancienne coutume sémite, des vêtements rituellement immaculés, étaient exigés lors de la remise de certaines offrandes; dans d'autres cas ils n'étaient pas obligatoires. Mais, déjà, à l'époque pré-axoumite, l'animal sacrificiel vivant tend à être remplacé par son image consacrée. Des reproductions, en bronze et en pierre, de taureaux, de béliers et d'autres animaux sacrificiels, dont beaucoup portent des inscriptions, ont été conservées jusqu'à nos jours.

Le culte des ancêtres, particulièrement celui des rois morts, tient une place importante dans la religion axoumite. La coutume voulait qu'on leur dédiât des stèles: *häwelt*, mot dérivé de la racine *h w l*, signifie « tourner autour » ou « adorer »; tradition comparable à la prière islamique devant la Ka'ba. Les victimes étaient portées sur les autels et sur le piédestal des stèles, sculpté en forme d'autel, et leur sang s'écoulait dans des cavités taillées en forme de coupes. Les tombes des rois axoumites étaient considérées comme les lieux saints de la cité. Les vases et autres objets découverts dans les emplacements funéraires indiquent la croyance dans une Vie au-delà de la tombe. Certains éléments, indirectement reliés à la question, évoquent l'existence d'un culte des « souverains de la montagne », rappelant des cultes analogues d'Arabie.

Bien que notre documentation soit encore extrêmement fragmentaire, la religion païenne des Axoumites peut être considérée comme une religion

61. *D.A.E.* 10, 29-30.

62. A.J. DREWES, *op. cit.*, pp.50-54.



*Inscription grecque de Wa'azeb (VI<sup>e</sup> siècle.)*

relativement évoluée, comportant un rituel compliqué et un corps sacerdotal professionnel.

Dans les débuts de la période axoumite, les idées religieuses de pays voisins ou éloignés pénétrèrent en Ethiopie. Dans le *Monumentum Adulitanum*, il est fait mention de Poséidon, dieu marin manifestement vénéré par les habitants d'Adoulis et de la côte méridionale de la mer Rouge<sup>63</sup>. A Melazo et Hawila-Asseraw (ou Haouilé Assaraou), sont situés les sanctuaires d'Almaqah, dieu « national » des Sabéens révééré par le roi d'Axoum, Gadara<sup>64</sup>. La stèle récemment découverte à Axoum, où figure le symbole égyptien de la vie (ankh)<sup>65</sup>, des objets ayant servi au culte de Hathor, Ptah et Horus, et des scarabées, donnent à penser que des adeptes de la religion égypto-méroïtique ont résidé, à un moment quelconque, à Adoulis, à Axoum et à Matara. Les statuettes de Bouddha trouvées à Axoum<sup>66</sup> y ont probablement été apportées par des marchands bouddhistes venus de l'Inde. De l'Arabie du Sud, où vivaient de nombreux groupes professant le judaïsme, certains ont dû venir s'installer en Ethiopie avant les événements du VI<sup>e</sup> siècle rapportés ici. La prédominance du christianisme s'est, néanmoins, maintenue (voir chapitres 14 et 16).

Conséquence de l'influence exercée en Ethiopie et en Arabie par le christianisme et par d'autres religions monothéistes, ces pays ont acquis une vision monothéiste originale, attestée par des inscriptions en guèze comme celles d'Ezana relatives à la campagne de Nubie (*D.A.E. 11*), ou comme celle d'Abreha Tekle Axoum, à Wadi Minih<sup>67</sup> (personnage qu'il importe de ne pas confondre avec le roi Abreha). Il en est de même des dernières inscriptions sabéennes de l'Arabie méridionale.

Entre cette forme de monothéisme et le christianisme, il n'est point de divergences fondamentales : Ezana, dans l'inscription précitée, Wa'azeb, dans une inscription récemment découverte, et Abreha, roi d'Himyar, dans les siennes, emploient pour propager le christianisme, les termes et les concepts d'un « monothéisme indéfini ».

Sous l'effet des influences culturelles étrangères, la « sous-culture » de la monarchie axoumite présentait un caractère international autant que national. Le grec était utilisé à égalité avec le guèze comme langue nationale et internationale. Il apparaît que des rois comme Za-Hekalé ou Ezana savaient le grec (d'après le *Périple* le « roi Zoscalès » savait lire et écrire le grec, et le conseiller d'Ezana, Frumence, qui deviendra le premier évêque d'Axoum, était d'origine gréco-phénicienne). Les monnaies frappées par la majorité des rois d'Axoum du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle portaient des légendes grecques. Et nous connaissons six inscriptions faites en grec par des monarques d'Axoum.

63. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77.

64. A. JAMME, t. I; 1957, p. 79.

65. F. ANFRAY, 1972 (b), p. 71.

66. H. DE CONTENSON, 1963 (b), pp.45-46, pl. XLVII-XLVIII a-c.

67. E. LITTMANN, 1954, pp.120-121.

Le sabéen était-il au nombre des langues officielles du royaume axoumite naissant? Nous n'avons aucune raison de le penser. L'un des trois textes pseudo-trilingues d'Ezana (en réalité, bilingues guèze-grec) est d'une écriture himyaritique tardive et pousse à l'extrême quelques caractéristiques propres à l'orthographe sabéo-himyaritique. On retrouve cette écriture dans trois autres inscriptions royales axoumites d'Ezana, de Caleb et de Wa'azeb (ou Waazeba)<sup>68</sup>. Si l'on ajoute une inscription de Tsehuf-Emni (en Erythrée)<sup>69</sup> nous obtenons cinq textes « pseudo-himyaritiques » provenant d'Éthiopie. Leur langue est le guèze, avec quelques rares mots sabéens.

Nous ne savons pas clairement pour quelle raison les rois axoumites utilisaient conjointement des textes « pseudo-himyaritiques » et des textes écrits en éthiopien classique dans des inscriptions à caractère strictement officiel, mais c'est en tout cas la preuve d'une influence sud-arabique.

On peut supposer que l'emploi de l'écriture himyaritique comme de l'éthiopien vocalisé, et l'introduction de chiffres sont des innovations à mettre au compte du règne d'Ezana et que ces innovations sont liées entre elles.

Les principes fondamentaux de l'écriture éthiopienne vocalisée n'ont pas d'équivalent dans tout le domaine chamito-sémitique mais sont caractéristiques des alphabets indiens. Au XIX<sup>e</sup> siècle, B. Johns, R. Lepsius et E. Glaser ont établi des rapports entre l'alphabet éthiopien et l'Inde. En 1915, A. Grohmann montrait les similitudes fondamentales qui existent entre la conception de l'alphabet éthiopien vocalisé et l'alphabet du brahmi et du kharoshti et faisait ressortir certains détails communs, tels que les signes servant à noter *u* et *e* bref<sup>70</sup>. L'hypothèse de l'influence indienne sur les réformateurs du vieil alphabet consonantique éthiopien est donc très probable.

L'influence de la Grèce sur la création de l'alphabet éthiopien n'a pas été établie, alors qu'elle est certaine en ce qui concerne l'origine du système numérique et des principaux chiffres éthiopiens, tels qu'ils apparaissent pour la première fois dans les inscriptions d'Ezana.

Néanmoins, l'alphabet éthiopien vocalisé reproduit si étroitement le système phonologique du guèze qu'il a nécessairement dû être inventé par un Éthiopien.

Cet alphabet (augmenté de quelques signes) a été en usage en Éthiopie jusqu'à nos jours et on le considère comme une grande réalisation de la civilisation axoumite.

Peu de temps après sa création, l'écriture éthiopienne vocalisée a commencé à exercer une influence sur les écritures de Transcaucasie. D.A. Olderogge avance l'hypothèse selon laquelle Mesrop Mashtotz aurait utilisé l'écriture éthiopienne vocalisée pour inventer l'alphabet arménien. Il est possible que l'écriture éthiopienne ait été introduite en Arménie peu de temps avant (à la fin du V<sup>e</sup> siècle) par l'évêque syrien Daniel<sup>71</sup>.

68. *D.A.E.* 8, 18-19; R. SCHNEIDER, 1974, pp. 767-770.

69. C. CONTI-ROSSINI, 1903.

70. A. GROHMANN, 1915, pp. 57-87.

71. D.A. OLDEROGGE, pp. 195-203.

C'est par l'intermédiaire de la Syrie septentrionale qu'Axoum et l'Arménie ont eu des relations culturelles à cette époque. Nous avons des témoignages de la présence de Syriens à Axoum et de l'influence syrienne sur l'architecture axoumite<sup>72</sup>, que l'on peut également rapprocher (notamment en ce qui concerne la grande stèle monolithique d'Axoum dont le décor architectural évoque celui de maisons à nombreux étages) de l'architecture sud-arabique ou indienne de l'époque. Nous pouvons penser que l'influence méroïtique a prédominé pendant les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Tous les objets artisanaux méroïtiques trouvés en Ethiopie datent de cette époque; un sceptre de bronze avec l'inscription de Gadara, roi d'Axoum, rappelle les sceptres des rois méroïtiques<sup>73</sup>. Les éléphants ont pu être introduits dans le rituel royal d'Axoum sous l'influence de l'Inde ou de Méroé.

Le royaume axoumite ne fut pas seulement une importante puissance commerciale sur les routes qui unissaient le monde romain à l'Inde, et l'Arabie à l'Afrique du Nord-Est, mais aussi un grand centre de diffusion culturelle, exerçant son influence le long de ces routes, et cette position, tout comme sa domination sur les pays d'antique civilisation du nord-est de l'Afrique et du sud de l'Arabie, a déterminé nombre de traits de la culture axoumite.

72. F. ANFRAY, 1974, pp. 761-765.

73. A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955; J. DORESSE, 1960.